

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 13

Votants 15

Absents 2

Pouvoirs 2

L'an deux mil vingt-six et le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Etaient présents : M et Mmes G. ALLAIN, C. PARDO, C. GRABIT, F. MALARD, G. PLACET, C. TIVEDDU, J-L. BOUTON, D. TRIANTAFFYLIDIS, S. MATHIEU-CHEVROLAT ; S. BRUN ; V. AUZIAS, M. LUTTENSCHLAGER, F. CIFFOTTI S. CHEVRY ; J-F BONIN

Date de convocation : 01/04/2026

Secrétaire de séance : Carlos PARDO

S. CHEVRY donne pouvoir à C. PARDO
J-F. BONIN donne pouvoir à C. TIVEDDU

**AFFECTATION DE RESULTAT EXERCICE 2025
BUDGET GENERAL**

Délibération N° 18/2026

-- * --

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Après avoir pris connaissance des résultats de l'Exercice 2025 du Budget Général visés par le comptable public le 05/03/2026, qui se présentent ainsi :

| | | |
|------------------------|----------|--------------|
| SECTION FONCTIONNEMENT | EXCEDENT | 395 702.83 € |
| SECTION INVESTISSEMENT | EXCEDENT | 333 924.84 € |

Compte-tenu de l'état des restes à réaliser arrêtés ainsi

| | |
|----------|-------------|
| DEPENSES | 24 086.00 € |
| RECETTES | 24 771.00 € |

Considérant que le résultat de l'exercice 2025 doit être affecté par l'assemblée délibérante,

- Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, la reprise des résultats de l'exercice 2025 comme suit :

| | |
|--|--------------|
| Affectation du résultat de Fonctionnement 2024 en section d'Investissement 2026 Recettes 1068 (Affectation du résultat) | 305 670.03€ |
| Reprise du solde de l'Excédent de Fonctionnement 2025 : en section de Fonctionnement 2026 Recettes 002 (Excédent) | 90 032.80 € |
| Reprise de l'Excédent d'Investissement 2025 : en section d'Investissement 2026 Recettes 001 (Excédent) | 333 924.84 € |

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

Le Maire,
Gaël ALLAIN



[Handwritten signature]

*Par délégation
du Maire
C. PARRO
Adjoint au Maire*